

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

BIEN CODER L'ACTIVITÉ AUX URGENCES

EXPERTS INTERVENANTS :

Samir BOUAM : médecin DIM

Expert membre du réseau Phosphoria



Paris
6 et 7 nov. 2025



N° 1502

Qualopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MNH
Mutuelle Nationale des Hospitaliers

La certification qualité a été délivrée
en 2019 de la catégorie 2 (certificat)
AC/BASIS DE COBALT Edx

www.phosphoria-formation.fr

BIEN CODER L'ACTIVITÉ AUX URGENCES



2 jours



Sur devis



Dans vos locaux



Disponible uniquement en INTRA

OBJECTIFS

- Identifier les réformes récentes et leur impact : maîtriser les nouvelles règles de financement et les critères de qualité pour optimiser le codage et la facturation
- Assurer une facturation conforme et optimisée : appliquer correctement les nouvelles modalités de facturation pour éviter les rejets et maximiser les remboursements
- Intégrer les bonnes pratiques de qualité et de sécurité dans le codage des urgences

PROGRAMME

- I. CONTEXTUALISER LE NOUVEAU CADRE DE FINANCEMENT**
 - Appréhender les nouvelles règles de facturation et les exemptions
 - Étudier les impacts financiers pour les établissements et les patients
- II. MAÎTRISER LES CRITÈRES DE QUALITÉ ET LES DOTATIONS**
 - Identifier les critères de qualité des services d'urgence
 - Optimiser les démarches pour obtenir les dotations complémentaires
- III. OPTIMISER LE CODAGE ET LA FACTURATION**
 - Assurer la conformité des codages
 - Prévenir les erreurs de facturation et les rejets
- IV. AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SOINS ET LA SÉCURITÉ DES PATIENTS**
 - Intégrer les bonnes pratiques de qualité
 - Mettre en place des processus de prévention des risques et de signalement des incidents
- V. ÉVALUATION DE LA SESSION**

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques : Présentation des réformes et des nouvelles réglementations
- Etudes de cas pratiques : Analyse de situations pour illustrer les changements et les bonnes pratiques
- Travail d'analyse et d'échange Echanges de pratiques
- Séance de questions-réponses : Interactions pour clarifier les points complexes
- Évaluation et suivi : Test d'auto-positionnement avant la formation, test d'évaluation et questionnaire de satisfaction à chaud

PROFIL DES INTERVENANTS

- Samir BOUAM : médecin DIM
- Expert membre du réseau Phosphoria

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins urgentistes
- Cadres de santé
- Responsables et personnels des services de facturation et d'admission
- Professionnels impliqués dans la gestion des urgences et des SMUR

LES + PHOSPHORIA

- Actualisation des connaissances : intégration des réformes les plus récentes
- Ateliers pratiques : exercices concrets pour une meilleure application des concepts
- Qualité et sécurité : focus sur les bonnes pratiques pour améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis **27 ans**

+3000 professionnels de santé formés chaque année et **plus de 200 formateurs experts santé**

150 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la **santé physique et psychologique des soignants**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Toute annulation doit être notifiée par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Annulation entre 20 et 8 jours ouvrables avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 50 % du prix total.

- Annulation moins de 8 jours ouvrable avant le début d'une Formation Inter-Entreprise : 100 % du prix total.

Les frais d'annulation ne sont pas remboursables par les organismes financeurs.

Report par le client : Les demandes de report doivent être reçues au moins 4 semaines avant le début de la Formation. La nouvelle date doit être fixée dans l'année en cours, en accord avec L'ENTREPRISE MEDICALE.

Report par L'ENTREPRISE MEDICALE : En cas de force majeure, maladie ou indisponibilité d'un formateur, L'ENTREPRISE MEDICALE se réserve le droit de reporter la Formation et en informera le Client dès que possible.

Abandon ou absence : Tout abandon ou absence, même justifié, ne donne lieu à aucun remboursement ni réduction du coût de la Formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

